CAP Rhône-Ain | Magazine bimestriel de l'Association des Paralysés de France, délégations APF de Villeurbanne et de Bourg-en-Bresse
N°2 | MARS & AVRIL 2016

CAP RHÔNE-AIN

SANTÉ

L'ACCÈS AUX SOINS

LES PRÉCONISATIONS DE L'APF SUITE À L'ÉTUDE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Dossier page 13

SOLIDARITÉ

La course des héros des délégations APF de Villeurbanne et de Bourg-en-Bresse. - *page 8 et 9*

LOISIRS

La délégation APF de Villeurbanne organise deux week-ends sur l'année. Les inscriptions pour le premier sont ouvertes. - *page 11*

ÉTABLISSEMENTS

Le répit aux aidants familiaux dans l'Ain. - *page 28*

L'APF S'ENGAGE POUR QUE NOUS VIVIONS MIEUX ENSEMBLE.

handynamic
Véhicules accessibles

Louez une voiture accessible près de chez vous !

Partir en vacances, profiter du soleil de la région le temps d'un weekend, se rendre chez le médecin, participer à une réunion de famille, voilà autant de situations qui nécessitent de se déplacer, ce qui n'est pas toujours évident quand on est en fauteuil roulant.

Heureusement, l'agence Handynamic Lyon vous facilite la vie !
Louez une voiture aménagée accessible en fauteuil roulant, adaptée à vos besoins et pour le temps que vous souhaitez, facilement et au meilleur prix !

Rendez-vous dans notre agence ou sur notre site Internet pour recevoir votre devis personnalisé.

Handynamic Lyon

290, rue Ferdinand Perrier
ZAC Pierre Blanche
69800 Saint Priest

Vous êtes sur les réseaux sociaux ? Nous aussi !

© CREATION-E-ATN

SOMMAIRE

Conseils APF de départements..... 4

On fait la fête..... 5

Repas dansant..... 5

Focus..... 6

La course des héros de du Rhône et de l'Ain..... 8

Petit déjeuner accessible.....10

Action à la Ferrandière.....10

Partir en week-end, ça vous tente ?..... 11

Dossier : L'accès aux soins..... 13

Formation des bénévoles.....18

Concert caritatif à Bourg-en-Bresse..... 19

Témoignage : APF évasion..... 21

Les journées de l'UNESCO..... 22

ERDF, partenaire de l'APF..... 23

Album de vie.....24

Le répit aux aidants familiaux.....28

Courrier des lecteurs : ascenseur en panne..... 29

Agendas mars et avril 2016..... 30

Numéros utiles.....34

Bons plans.....34

ÉDITORIAL

UN SEMESTRE DE PROJETS

Gaël Brand © APF Rhône-Ain

« Les projets ne manquent pas à notre vie associative. Certains vont se concrétiser au premier semestre 2016, comme le répit aux aidants ou le concert caritatif. »

Pour ce deuxième numéro du CAP Rhône-Ain, nous aborderons plus spécifiquement la problématique de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. L'APF en a fait une revendication nationale et locale. Celle-ci s'est traduite par la signature de la charte Romain Jacob et par la réalisation d'un état des lieux sur le département du Rhône en lien avec l'Agence Régionale de Santé, le milieu associatif, les structures de soins et les différents professionnels de santé. Vous découvrirez dans le dossier central de ce magazine (page 13) un tour d'horizon de notre travail, des réflexions conduites pendant plus d'un an à la rencontre d'acteurs divers pour que les personnes en situation de handicap puissent être accueillies dans les structures de droit commun et les dispositifs plus spécialisés.

Le mois de mars est également synonyme d'opérations ressources. Comme chaque année toutes nos équipes sont investies dans la semaine nationale des personnes handicapées physiques qui se déroulera du 14 mars au 19 mars prochain dans les départements du Rhône et de l'Ain. Joignez-vous à nous, nous avons besoin de bras pour tenir les stands et recueillir les dons nécessaires au financement de toutes nos activités.

Les projets ne manquent pas à notre vie associative. Certains vont se concrétiser au premier semestre 2016, comme le répit des aidants ou le concert caritatif du 10 juin prochain à Bourg-en-Bresse. Quant à la course des héros, elle est reconduite dans les deux départements. Si vous souhaitez courir pour l'APF et nous aider ainsi à financer des actions spécifiques, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet dédié : *www.coursedesheros.com*. Quelques personnes se sont déjà positionnées et sont prêtes à donner de leur temps en informant leurs réseaux personnels et professionnels. La course se tiendra au parc de Gerland le dimanche 19 juin 2016.

Enfin, du côté de la mobilisation politique, les élections régionales étant loin derrière nous, nous serons vigilants à ce que les nouveaux élus, et plus particulièrement Martine Guibert déléguée aux politiques sociales, à la santé et à la famille (Conseil régional) reprennent la concertation et le travail engagés avec les associations représentatives au cours du précédant mandat.

Gaël Brand
Directeur territorial

Association des Paralysés de France (APF) Ain et Rhône

Délégation APF de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél. : 04 74 23 41 59 | Fax : 04 74 50 17 85
e-mail : *dd.01@apf.asso.fr* | **Blog :** *dd01.blogs.apf.asso.fr* | **Facebook :** *APF Rhône-Ain*

Délégation APF de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél. : 04 72 43 01 01 | Fax : 04 78 93 61 99
e-mail : *dd.69@apf.asso.fr* | **Site web :** *www.apfrhone.fr* | **Facebook :** *APF Rhône-Ain*

Responsable de publication : chargé de communication APF - **Comité de rédaction :** APF Ain et Rhône
Conception graphique : Léa Jourjon - **Crédit photo couverture :** Fotolia - **ISSN** 2250 - 7100

DU TRAVAIL EN PERSPECTIVE

Jean-Marc Maldini © APF Ain

01 L'année 2016 promet beaucoup de travail et il faudra nous adapter au nouveau fonctionnement de l'APF. En effet, la région est aujourd'hui composée de Rhône-Alpes et de l'Auvergne (12 départements). Notre représentant régional, réélu en janvier 2016 est Jacky Pioppi (RA). Il est également représentant départemental du Rhône. Il sera suppléé dans ses fonctions par Michel Lacombe (Auvergne).

Cette année les objectifs prioritaires de travail pour le département concerneront la sensibilisation, le répit des aidants familiaux, la jeunesse handicapée (en structure ou à domicile) et bien sûr l'accessibilité.

Je profite de cette page qui m'est offerte pour solliciter votre aide en ce qui concerne votre participation dans la mise en accessibilité de votre ville. Si au cours de vos déplacements vous rencontrez des difficultés de déplacement et/ou constatez que des travaux effectués sur la voirie entre 2005 et 2015 ne vous semblent pas conformes, ayez le réflexe de nous faire remonter ces faits ou mieux encore prenez des photos en indiquant le lieu et envoyez-les à la délégation de Bourg-en-Bresse.

Ces actions vont nous permettre de relancer le « Groupe accessibilité » qui doit retrouver une dynamique de mobilisation au travers de ses adhérents. Nous pourrons également recenser les mauvaises pratiques et les consolider nationalement afin d'envisager le cas échéant des poursuites judiciaires. N'hésitez pas à proposer vos services et rejoindre notre groupe accessibilité qui œuvre pour vous, mais aussi pour l'avenir des futures générations.

Les membres du Conseil départemental, l'équipe salariée et le directeur sont à votre écoute.

Jean-Marc Maldini
Représentant du Conseil APF de département de l'Ain

DES QUESTIONS DE SOLIDARITÉ

Jacky Pioppi © APF Rhône

69 Que 2016 apporte paix, joie, prospérité et un peu plus de sérénité et de fraternité dans notre monde. Voici comment j'ai souhaité l'année nouvelle à mes amis !

Paix : pour une France en « guerre » ;

Joie et prospérité : n'est-ce pas ce que nous nous souhaitons habituellement ?

Sérénité : c'est être sans trouble et dans la quiétude, sans passion et être impartial ;

Fraternité : car à qui ressemble une personne en situation de handicap française si ce n'est à une personne en situation de handicap anglaise, turque, syrienne, marocaine, espagnole, russe, allemande, etc. ? C'est notre solidarité qui est en cause ! La solidarité des États face à un certain mépris de la vie ; la solidarité de l'Europe face à l'immigration ; la solidarité de l'État français face aux personnes en situation de handicap (loi 2005 détournée de ses objectifs et bafouée) ; la solidarité dans le discours mais rarement dans les actes.

Par exemple :

Nous (politiques), nous désirons que les personnes âgées puissent circuler librement mais ceci représente un coût trop élevé pour la communauté, alors nous supprimons la subvention des « Cyclopousses » !

Nous (politiques), nous voulons que les parents de personnes en situation de handicap puissent prendre du répit, pour que la santé des parents aille mieux et que par conséquent leur travail aussi, mais la prise en charge de tels services représente un tel investissement que faute de moyens, l'APF ne pourra plus faire face et devra peut-être fermer le service « Fenottes » à la fin de l'année ...

Soyez présents, aidez-nous à défendre vos (nos) droits !

Jacky Pioppi
Représentant du Conseil APF de département du Rhône

ON FAIT LA FÊTE !

© APF Rhône

69 Samedi 19 décembre dernier, ce sont plus de 120 personnes (adhérents, bénévoles et salariés) qui ont célébré les fêtes de fin d'année à la Mulatière.

Autour de tables hautes en couleur et joliment décorées par une équipe de bénévoles, tous ont pu profiter d'un repas traditionnel dans la joie et la bonne humeur. Cette année, nous avons eu le plaisir de retrouver les Ateliers de la Chanson mais également d'accueillir des danseurs de compétition de Lyon Dance Show. Ces derniers nous ont régalé les yeux par de superbes prestations de danses standard, allant de la valse à la salsa tout en passant par de la rumba et du chacha ! Nos artistes locaux se sont aussi produits : Frédéric, musicien bénévole à la délégation, nous a fait voyager au travers de sons exotiques, jouant d'instruments du Monde. Notre chorale, guidée par Françoise, a poussé la chansonnette et a repris la dernière chanson avec le public. Quant à l'atelier de danse intégrative menée par Hélène, les danseuses nous ont présenté un magnifique ballet inspiré d'évènements marquants en 2015.

L'équipe APF tient à remercier une fois encore toutes les personnes ayant aidé à la réalisation de cette belle journée festive !

Alexandra Saurin
Chargée de mission vie associative

REPAS DANSANT

© APF Ain

01 Le 29 janvier dernier, s'est tenu le traditionnel repas de la nouvelle année. Cette soirée, sur le thème des cinq sens, a réuni les adhérents, les familles, les bénévoles, les usagers du pôle adultes APF, les résidents de Villa Joie et les salariés, au restaurant « La Rolande » à Condeissiat. Christian Richard, l'animateur de la soirée, a fait danser tout ce petit monde sur des rythmes endiablés jusqu'à 2h du matin.

L'équipe du restaurant nous avait concocté un très bon repas en clin d'œil à la création de notre territoire Rhône-Ain : une salade lyonnaise, un délicieux poulet fermier à la crème, accompagné de ses légumes, une assiette de fromage sec ou blanc. Rolande a ensuite réuni tout le monde au centre de la piste pour enflammer l'omelette norvégienne.

Cette soirée conviviale lance parfaitement une nouvelle année pour la délégation APF de Bourg-en-Bresse. Une année sous le signe du dynamisme ! Nous nous retrouvons très rapidement à la délégation ou pour une sortie !

Éric Suarez
Agent de développement de la vie associative

BÉNÉVOLES, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

01 **Concert caritatif - 10 juin - Bourg-en-Bresse :** pour le concert du vendredi 10 juin en soirée à Bourg-en-Bresse, nous aurons besoin de vous ! Les missions : aide à l'accueil et à la tenue de buvette. Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous la délégation de l'Ain ! (04 74 23 41 59)

APF Évasion - été 2016 : APF Évasion a besoin de bénévoles pour les séjours été. Tentez l'expérience : aidez les personnes en situation de handicap pendant leurs vacances et animez le séjour par votre bonne humeur et vos idées !

accompagnateurevasion.blogs.apf.asso.fr

Course des héros - 19 juin - Lyon : courez pour soutenir les projets et actions de l'APF le 19 juin prochain au parc de Gerland ! Patrick Camus, adhérent dans l'Ain, souhaite participer et cherche une personne pour pousser son fauteuil.

1 PHOTO

© Marie Guerrero

PASSAGE POUR PIÉTONS

Dans le premier numéro du CAP Rhône-Ain et sur la page Facebook « APF Rhône-Ain », nous vous proposions de participer à un concours photo sur le thème de l'accessibilité. Nous vous remercions pour toutes vos participations. Vous pouvez encore les consulter sur notre page Facebook.

La photo ayant reçu le plus de « likes » est celle de Marie Guerrero. En sortant de chez elle, Marie s'est retrouvée face à un rempart de poubelles sur le passage pour piétons, alors qu'elle était avec sa fille en poussette. Une photo qui nous rappelle parfaitement que l'accessibilité concerne absolument tout le monde !

VU SUR LA TOILE

SCLÉROSE EN PLAQUES

L'efficacité du daclizumab.

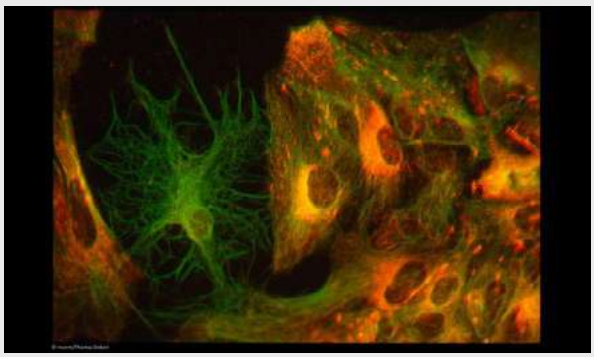

Le daclizumab vient de prouver son bénéfice thérapeutique dans un essai clinique incluant près de 2 000 patients atteints de sclérose en plaques. Les propriétés anti-inflammatoires de cette nouvelle molécule permettent de lutter efficacement contre la forme active de la maladie, malgré quelques effets secondaires.

Retrouvez l'article complet sur Faire Face :

www.faire-face.fr/2016/01/15/sclerose-en-plaques-efficacite-du-daclizumab

1 ACTEUR DE L'APF

ADELINE GILBERT, EN SERVICE CIVIQUE DANS

© Adeline Gilbert

Qui êtes-vous, racontez-nous votre parcours, vos aspirations ?

Je m'appelle Adeline Gilbert. J'ai 25 ans. Je suis diplômée d'une licence de sociologie et ethnologie (Lille 1) ainsi que d'un master 1 en anthropologie (Lyon 2). Mes études m'ont permis de beaucoup voyager et j'adore !

Comment avez-vous croisé le chemin de l'APF ?

En 2009, après mon amputation, j'ai passé mon permis et l'APF (de ma région) a prêté un véhicule adapté à mon auto-école pour que je puisse apprendre à conduire.

Cet été (2014), je suis partie en séjour APF Évasion. Après cela, je me suis rapprochée de la délégation de Villeurbanne.

Pourquoi soutenez-vous l'APF ? En quelle qualité ?

L'APF travaille pour une société inclusive, ce que je veux faire également.

1 CHIFFRE

3 840

BRIOCHES

C'est le nombre de brioches qui vont nous titiller les narines et les papilles du 14 au 18 mars. Pour chaque brioche vendue, 3,28 € sont directement reversés à la délégation. Ça vaut le coup de prendre quelques kilos… !

LE RHÔNE

Aujourd'hui je suis en tant que Service Civique à la délégation.

Quelles sont vos missions ?

J'ai trois missions : les sensibilisations, les activités et Résol'Handicap.

Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

De l'expérience pour mes projets professionnels.

Quelles sont vos motivations pour la suite ?

Tendre vers encore plus d'indépendance pour les « handi's ».

Un mot pour inciter une personne à nous rejoindre ?

Solidarité.

3 LIVRES

DÉFICIENCES MOTRICES ET SITUATIONS DE HANDICAP

Aspects sociaux, psychologiques, médicaux, techniques, troubles associés, APF

Une bible ! Cet ouvrage fournit aux professionnels du secteur comme aux personnes en situation de handicap elles-mêmes des repères simples, fiables et complets sur les aspects sociaux, psychologiques, médicaux, techniques et législatifs de la déficience motrice ainsi que sur des troubles associés aux handicaps moteurs.

VULNÉRABILITÉ, POUR UNE PHILOSOPHIE DU SOIN

de Jean-Philippe Pierron

Comment soigne-t-on aujourd'hui les personnes malades ? Les soins que l'on apporte aux patients sont de plus en plus savants et techniques. Peut-on pour autant rabattre l'épreuve de ceux qui souffrent à une simple série de « signes cliniques », seuls censés être objectifs, neutres et rationnels ? Quelle est la place du malade au sein de l'hôpital ? En analysant des situations délicates et complexes (cancer, fin de vie, etc.), Jean-Philippe Pierron s'interroge sur la signification des soins que la médecine offre aux personnes qui souffrent.

AUPRÈS DE LA PERSONNE HANDICAPÉE

d'Élisabeth Zucman

Élisabeth Zucman, médecin, témoigne de son parcours consacré à l'accompagnement d'enfants, d'adultes polyhandicapés et de leur famille. Elle raconte son aventure faite de rencontres, de luttes, d'espoirs, de déceptions. Par son engagement, elle a contribué à l'émergence de véritables approches médicale et sociale de la personne polyhandicapée et de sa famille. Si aujourd'hui les évolutions sont réelles et la place des personnes polyhandicapées parmi nous est mieux reconnue et défendue, il reste encore à mener de nombreux combats pour lesquels parents et professionnels trouveront dans ce livre une source d'inspiration et de conviction.

Pour plus de renseignements ou pour emprunter les livres, contactez Marie Guerrero, attachée de la délégation du Rhône *(marie.guerrero@apfrhone.fr).*

LA COURSE DES HÉROS DU RHÔNE

Cette année encore, la délégation APF de Villeurbanne participe à la course des héros le 19 juin prochain. Plusieurs héros se sont portés volontaires et ont besoin de vous pour les soutenir. Les dons récoltés lors de la course serviront à financer les projets de sensibilisation.

69

Les années précédentes, la course des héros a permis d'aider le service de répit des aidants « les Fenottes » ainsi que le financement d'une bande dessinée du groupe GILDEC (Groupe d'Initiative Local des personnes ayant des Difficultés d'Élocution et de Communication).

Cette année, nous souhaitons soutenir le groupe de sensibilisation scolaire qui agit dans les écoles depuis 1999.

Grâce à leurs interventions en 2015, ce sont 1900 élèves qui ont pu échanger autour du handicap. Les sensibilisateurs ont rencontré au total 73 classes dans 28 établissements différents, allant de la maternelle jusqu'aux formations professionnelles.

Le témoignage oral est au cœur de la sensibilisation. Néanmoins, afin d'appuyer les récits de vie, le groupe travaille actuellement sur de nouveaux outils ludiques :

· Des clips vidéos : les sensibilisateurs se lancent dans la réalisation d'un tournage autour de plusieurs thèmes : l'accessibilité, le domicile (les différents lieux de vie et les adaptations liées au handicap), les loisirs, le travail (salarial, associatif, etc.), les accompagnateurs (professionnels et bénévoles) et les divers modes de communication.

· Des livres : en amont des sensibilisations, une valise de livres (qui est à compléter et à réactualiser) est proposée aux enfants afin de susciter de l'intérêt et des questionnements sur le handicap et la différence. Pour les plus petits, nous travaillons sur la mise en théâtre de certaines histoires (ex. : personnages en feutrine).

· Des jeux : images géantes des scènes où il faut pointer les endroits accessibles (ou pas !), schéma du corps humain pour expliquer d'où provient le handicap moteur, coloriages, photo langage, etc.

· Des diaporamas : quizz sur le handicap, photos illustrant les témoignages, etc.

« Grâce à vous, nous continuerons à rouler sur le chemin des écoles. »

Votre don permettra la création et la diffusion de ces nouveaux outils de sensibilisation.

Grâce à vous, nous continuerons à rouler sur le chemin de l'école !

Rendez-vous sur *www.alvarum.com/gaelbrand3*

Alexandra Saurin
Chargée de mission vie associative

Course des héros 2014 © APF Rhône

LA COURSE DES HÉROS DE L'AIN

La délégation APF de Bourg-en-Bresse relève également le défi de la course des héros et sera présente au parc de Gerland à Lyon ce dimanche 19 juin.Vous avez plusieurs solutions pour nous aider à relever ce défi. L'une d'entre elles est de faire la course au côtés de Patrick Camus qui est en fauteuil roulant.

01 Deux personnes de l'Ain, Patrick Camus, adhérent sensibilisateur, et Éric Suarez, salarié, se sont déjà engagés dans cet évènement pour défendre les couleurs de l'association.

Nous recherchons une personne pour pousser le fauteuil de Patrick lors de la course.

C'est une course solidaire (collecte de fonds), conviviale et festive qui se termine par un pique-nique géant. Nous ne sommes pas obligés de courir, nous pouvons marcher, voler, danser, rouler en fauteuil, en skatebord, en rollers, etc. Cette année, les fonds récoltés serviront à financer le projet vacances du groupe jeune.

Vous pouvez, vous aussi, participer de différentes manières :

· en devenant le héros qui portera les couleurs de l'association ;
· en étant l'accompagnateur d'une personne en fauteuil et l'aider lors de la course ;
· en travaillant sur l'organisation de la course ;
· en tenant le stand de l'association lors de la course ;
· en réalisant des costumes pour les héros et en customisant les fauteuils ;
· en travaillant sur la collecte des fonds ;
· en étant spectateur lors de la course afin d'encourager nos héros.

« Nous pouvons marcher, voler, danser, rouler en fauteuil, en skateboard, en rollers, etc. »

Vous êtes prêt à participer ? Alors faites-vous connaître auprès d'Éric à la délégation.

Rendez-vous sur *www.alvarum.com/delegationdelain*

Éric Suarez
Agent de développement de la vie associative

Course des héros 2015 © APF Rhône

VOUS SOUHAITEZ COURIR À NOS CÔTÉS ?

Lancez votre collecte en ligne en vous rendant sur le site Eventbrite : *www.eventbrite.fr/e/inscription-course-des-heros-lyon-2016-19682173912?access=89*

ACCESSIBILITÉ

PETIT DÉJEUNER ACCESSIBLE

Cette année, la délégation APF de Bourg-en-Bresse propose à ses adhérents et bénévoles un nouveau concept : des p'tits déj' associatifs ! Toujours dans un esprit de partage et de convivialité, ils sont l'occasion d'aborder des thèmes qui préoccupent l'association. Retour sur le premier p'tit déj', qui portait sur l'accessibilité.

01

Neuf adhérents et bénévoles nous ont rejoints le 29 janvier dernier pour échanger autour de l'accessibilité, une des revendications phares de l'association. Étaient aussi bien présents des techniciens de l'accessibilité que des acteurs désireux d'en savoir plus. Ceux-ci ont donc pu en apprendre sur les mandats de représentation assurés par certains adhérents, les fonctionnements de différentes commissions. Ils ont pu également se rendre compte, images à l'appui, que la voirie et les commerces pouvaient être pleins d'aberrations quant à l'accessibilité ! Ces différents témoignages ont ainsi donné envie à plusieurs participants au p'tit déj' de s'investir en faisant remonter des éléments sur des situations concrètes problématiques en termes d'accessibilité. Affaire à suivre !

P'tit déj' associatif © APF Ain

Vanessa Hérault
Chargée de mission développement de la vie associative

CULTURE

ACTION À LA FERRANDIÈRE !

Durant sept séances, un atelier théâtre a été mis en place en partenariat avec la Compagnie les Lueurs et le centre social de la Ferrandière de juin à décembre 2015.

69

Regroupant personnes en situation de handicap (délégation et SESVAD) et personnes valides (hors APF), cet atelier mixte a permis l'apprentissage de différentes techniques d'échauffement et d'improvisation. Fidèles à chaque séance, les participants ont pris plaisir à travailler ensemble. Pour Christophe, l'un des comédiens, « c'était sympa de découvrir le théâtre. Les gens étaient bien dans les improvisations ; il y avait de bons échanges encore nous. ». En conclusion ? « Je suis prêt à recommencer pour cette fois participer à un spectacle devant un public ! ». Reste à voir si la reconduction de ce partenariat sera possible pour la rentrée de septembre ...

Alexandra Saurin
Chargée de mission vie associative

Atelier théâtre © APF Rhône

PARTIR EN WEEK-END, ÇA VOUS TENTE ?

Alexandra et Zharra de la délégation APF de Villeurbanne vous concoctent deux week-ends d'exception. Le premier sera sous le signe de la découverte en Bourgogne, le second sera sous le signe de l'action en Haute-Savoie. On vous embarque ? Tenez-vous prêts, les inscriptions pour le premier week-end sont déjà ouvertes !

69 En début d'année, vous nous aviez demandé de partir en week-end histoire de changer d'air.

Bonne nouvelle : votre souhait est exaucé ! Deux séjours vous sont proposés en 2016.

· Le premier aura lieu du 3 au 5 juin 2016 en Bourgogne où nous logerons au château de Jully-lès-Buxy (Saône-et-Loire).

Ce séjour sera placé sous le signe de la découverte et de la détente. Au programme: rencontre avec des chevaux, croisière sur la Saône, balade dans le vieux Chalon, visite d'une chèvrerie, possibilité de visiter l'Abbaye de Cluny ou bien les Hospices de Beaune, etc.

Coût de l'escapade de trois jours : 130 €.

· Le deuxième se passera du 9 au 11 septembre en Haute-Savoie. Au programme: activité parapente, promenade et tour en bateau au lac d'Annecy. Hébergement en auberge de jeunesse à Aix-les-Bains.

« En début d'année, vous nous aviez demandé de partir en week-end histoire de changer d'air. »

Les inscriptions pour le week-end en Bourgogne sont ouvertes ! Vous avez jusqu'au 8 avril pour vous inscrire. À cette date, un groupe de dix adhérents et 4 accompagnateurs sera constitué. Le règlement est obligatoirement fait en amont du séjour.

Contactez-nous au plus vite au 04 72 43 01 01 ou sur *inscriptions@apfrhone.fr*.

Alexandra Saurin
Chargée de mission vie associative

© blog.le-bourguignon.fr

© justacote.com

VOTRE DON, C'EST NOTRE FORCE

Soutenez l'Association des Paralysés de France sur www.apf.asso.fr

APF
Association des Paralysés de France
Reconnue d'utilité publique

SANTÉ

L'ACCÈS AUX SOINS

© Fotolia

Il y a plusieurs mois, la délégation APF de Villeurbanne mettait en place un comité de pilotage pour mener une étude et une réflexion sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. L'objectif était de faire un constat sur la situation dans le Rhône et de faire des préconisations à présenter aux différents acteurs concernés. Ce travail de longue haleine a pour vocation de faire bouger les lignes. Les personnes en situation de handicap doivent avoir les mêmes droits et le même accès à la santé que tout le monde.

LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La délégation APF de Villeurbanne a conduit, pendant plus d'une année, une étude sur l'accès à la santé des personnes en situation de handicap et de précarité (tout type de handicap confondu), financée par l'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes (ARS).

Se sont associés à ce travail les partenaires suivants : la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE), l'ADAPEI du Rhône (handicap mental) et l'UNAFAM (handicap psychique).

Différents volets composent cette étude :

· un volet qualitatif/ quantitatif issu de l'analyse de plus de 1 500 questionnaires reçus, avec l'aide de la CAF du Rhône qui a fait suivre plus de 5 000 questionnaires en direction des allocataires de l'AAH, 14 entretiens approfondis (monographies) menés auprès de différentes personnes handicapées et leur entourage ;

· une analyse du dispositif de l'offre de soins basée sur des rencontres avec différents professionnels de santé et structures sanitaires et médico-sociales ;

· des échanges avec nos adhérents sur des temps de travail (groupes de réflexions et assemblée annuelle départementale).

Il y a un an, dans le Lien du Rhône n° 194, nous avions évoqué la parole des personnes en situation de handicap par la méthodologie des arbres des causes, nous nous intéresserons cette fois-ci à celle des professionnels.

« L'objectif principal de cette approche méthodologique est de comprendre les limitations dans l'accès à la santé des personnes en situation de handicap, en se basant sur la parole des professionnels de santé. »

LES OFFRES DE SOINS DISPONIBLES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'objectif principal de cette approche méthodologique est de comprendre les limitations dans l'accès à la santé des personnes en situation de handicap, en se basant sur la parole des professionnels de santé.

Nous nous intéressons ici au parcours de santé de la personne en situation de handicap dans le dispositif de soins de droit commun. Il s'agit de repérer les étapes de la prise en charge dans les différents lieux de soins: l'hôpital et les établissements de santé, les cabinets médicaux et le soin à domicile.

Seuls les espaces dits « de droit commun » ont été pris en compte, ils sont destinés à l'ensemble des patients à l'inverse des structures ou services spécifiques aux personnes en situation de handicap, ceci afin d'interroger l'intégration de ces dernières.

Différents rapports ont souligné l'état de santé relativement moins bon des personnes en situation de handicap. Que ce soit pour les soins dentaires, gynécologiques, pour accéder aux cabinets médicaux ou tout simplement pour avoir un parcours de soins continu, être en situation de handicap est un frein. C'est une réalité globale qui transparait déjà dans de nombreux rapports. Nous voulions vérifier cet état de fait concrètement pour la population du département du Rhône.

Un travail considérable a été réalisé par Tiphaine Guiffault, stagiaire sur ce volet de l'étude. Les données ont été récoltées auprès de professionnels de santé lors d'entretiens semi directifs. 78 personnes ont été interrogées dans le Rhône.

LES PRINCIPAUX CONSTATS

La mise en place d'un parcours de santé pour un patient en situation de handicap est relativement compliquée. En nous appuyant sur les propos de nombreux professionnels de santé, et de quelques patients, nous avons démontré que le dispositif

de soin de droit commun ne permettait pas d'accueillir des personnes en situation de handicap pour qu'elles se fassent soigner dans de bonnes conditions. Leur prise en charge demande plus de temps et des ajustements coûteux, ce qui n'est pas toujours possible si l'on considère que les soignants sont sous pression budgétaire et soumis à des restrictions de personnel.

La non communication entre patients et soignants, et les difficultés des soignants à obtenir les données médicales d'une personne en situation de handicap peuvent également limiter le parcours de santé.

D'un point de vue technique, ni les lieux de prise en charge, ni le matériel utilisé, ni la formation des professionnels de santé ne facilitent le soin de ces patients. Enfin, l'ensemble de ces difficultés et la capacité d'accueil des structures de santé doivent se penser dans le contexte de surcharge des secteurs sanitaires et médico-sociaux.

« D'un point de vue technique, ni les lieux de prise en charge, ni le matériel utilisé, ni la formation des professionnels de santé ne facilitent le soin de ces patients. »

© Fotolia

LES PRÉCONISATIONS ET LES ACTEURS CONCERNÉS

Pour que la qualité de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap ne repose pas essentiellement sur leur adaptation aux modalités actuelles de prise en charge de la santé :

1- Favoriser et développer la promotion de l'« accès aux droits » en direction des personnes handicapées isolées.

· Un budget pour produire et diffuser des informations (ex : plaquettes ACS) sur les difficultés d'accès à la santé en direction des structures de droit commun qui reçoivent un public handicapé en difficultés économiques et sociales : CCAS, maisons du Rhône. Partenariat à prévoir avec l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, la CAF, le CISSRA, etc.

· Renforcer la promotion d'ateliers collectifs pour une meilleure connaissance des démarches administratives et des dispositifs de prévention à la santé : jeu de lois APF, ateliers connaissance des administrations et de l'environnement, éducation thérapeutique, aides, etc.

2- La formation technique et relationnelle des professionnels assurant les soins ou un rôle de conseil et d'accueil (y compris les pharmaciens) des personnes en situation de handicap, pour améliorer la collaboration soignants-soignés au sein de la formation initiale et continue.

· Un groupe de travail pour construire une nouvelle offre de formation et de sensibilisation basées sur l'acculturation des professionnels avec l'ARS, la région, les associations, les professionnels de la santé, les organismes de formation, etc.

3- L'adaptation de l'offre de droit commun.

· Inscrire un volet santé au sein des agendas d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité et la réhabilitation des locaux (État, communes, organismes gestionnaires).

· Inscrire l'adaptation des équipements dans les programmes pluriannuels d'investissement des structures gestionnaires.

· Organisation plus adaptée en amont de la prise de rendez-vous à l'acte de soin.

4- Un maillage territorial entre les réseaux de soins de proximité et les dispositifs spécialisés, pour promouvoir la prévention, assurer un suivi de soin de qualité et renforcer l'accompagnement des personnes en difficulté.

· Mener une réflexion sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap isolées dans les programmes déclinant les schémas du programme régional de santé (contrat local de santé, PRAPS, etc.) avec les différents acteurs : maisons de santé pluridisciplinaires, centres de santé, ateliers santé-ville, etc.

· Renforcer le maillage territorial sur deux territoires pilotes par une animation du partenariat menée par un acteur légitime et mandaté : Villeurbanne et Lyon 8ème (faisant partie du territoire « centre » de l'ARS) en partenariat avec l'ARS, la Métropole, les communes, les professionnels et les associations.

5- Le développement de dispositifs dédiés complémentaires aux structures de droit commun pour la prise en charge des personnes en situation de handicap par des praticiens formés (en ambulatoire et lors des hospitalisations) avec une organisation et des moyens spécifiques.

· Créer un comité de pilotage pluridisciplinaire pour la mise en place de la plateforme ambulatoire dédiée Handicap Rhône en s'appuyant sur le bilan de fonctionnement du dispositif Handiconsult Haute Savoie : favoriser une dynamique partenariale avec les associations et les structures de santé (pour favoriser l'orientation et prévenir le désistement de l'ordinaire vers le spécialisé).

· Préparer la création d'une équipe mobile « handicap » au sein du CHU de Lyon, (se rapprocher de l'expérimentation du CHU de Grenoble).

6- Une meilleure reconnaissance du temps nécessaire pour le suivi administratif et la coordination des soins des personnes en situation de handicap, pour faciliter le parcours de soin des personnes en situation de handicap.

· Une reconnaissance financière par les organismes

payeurs.

7- Renforcer l'accompagnement dans le parcours de soins de la personne handicapée et de son entourage.

· Développer le dispositif TANDEM porté par le CISSRA sur d'autres territoires dans un objectif de renforcer la médiation entre les professionnels du soin et les malades handicapés isolés.

· Renforcer le suivi des soins des usagers isolés au cours de l'hospitalisation (collaboration avec les HCL à la suite du constat de l'éclatement des établissements par spécialisation).

· Financer le soutien aux aidants familiaux des personnes handicapées qui assurent une fonction de médiation indispensable à la qualité des soins.

CONCLUSION

L'ensemble des explications que nous avons présentées se surajoute. Elles sont présentes à chaque étape du parcours de santé d'un patient en situation de handicap, des simples gestes de prévention au domicile jusqu'à la prise en charge en urgence, et constituent des obstacles qui expliquent le moindre accès à la santé de ces personnes. Il apparaît complexe de lutter contre tous ces facteurs, cependant leur maintien entraine des inégalités manifestes entre les patients en situation de handicap et le reste de la population.

D'une part, contrairement au reste de la population, une personne en situation de handicap n'est pas libre de choisir son lieu de soin. Elle est limitée dans ce choix par des détails techniques tels que l'accessibilité du lieu ou la présence de matériel médical adapté. Pour la plupart, cela entraine une prise en charge en milieu hospitalier ou, dans le pire des cas, pas de prise en charge du tout.

Ensuite, l'accès à la santé de ces patients leur demandera plus d'efforts. Que ce soit pour rechercher l'endroit où ils seront soignés ou pour mettre en place les démarches nécessaires à leur prise en charge par exemple, les personnes en situation de handicap ne sont pas à égalité avec le reste de la population. Ces difficultés supplémentaires s'ajoutent aux difficultés du quotidien, rencontrées dans les autres domaines que celui de la santé et peuvent entrainer un abandon pur et simple du parcours de santé.

L'accès à la santé des personnes en situation de handicap, par rapport au reste de la population, est moindre, du fait de leur handicap. Ce qui constitue là un travers important du principe d'égalité de traitement du service public.

Gaël Brand
Directeur territorial

FORMATION DES BÉNÉVOLES

Les actions de l'APF sont grandement soutenues par la présence de nos bénévoles. En effet, c'est une centaine de volontaires qui se rendent disponibles pour venir aider sur l'ensemble de nos activités durant toute l'année. Afin d'accompagner au mieux nos adhérents, nous leur proposons deux formations pour 2016.

69 La première a eu lieu le mardi 9 février autour des « gestes et postures ». Fortement apprécié l'année dernière, nous avons reconduit ce module. Les participants ont pu découvrir comment fonctionnent les fauteuils roulants (électriques et manuels – avec une mise en situation dans la rue !). Ils ont également appris à installer les personnes en situation de handicap dans les véhicules adaptés (fixations des attaches, mises des ceintures, etc.) ainsi qu'à effectuer des transferts.

« Fortement apprécié l'année dernière, nous avons reconduit ce module. »

La seconde formation proposée se déroulera le lundi 25 avril de 18h à 20h sur le thème de la communication et de l'écoute (plus de détails vous seront ultérieurement communiqués). Pour vous inscrire, vous avez jusqu'au 15 avril en envoyant un mail à *alexandra.saurin@apfrhone.fr* ou en appelant au 04 72 43 01 01.

Pour les futurs modules, nous vous invitons à faire remonter vos besoins en formations auprès de l'équipe salariée.

Alexandra Saurin
Chargée de mission vie associative

Formation bénévoles © APF Rhône

CONCERT CARITATIF À BOURG-EN-BRESSE

L'APF en partenariat avec l'association « Jamais sans mon devoir de mémoire et de solidarité », organise un concert caritatif. À l'affiche, Nelson Monfort, l'Ensemble Vocal de l'Ain et Bernard Bruel. L'événement aura lieu le 10 juin 2016, à 20h, au théâtre de Bourg-en-Bresse. Les acteurs de l'APF bénéficient d'une remise exceptionnelle sur l'événement !

01 Le célèbre journaliste, Nelson Monfort, rendra hommage à Charles Trenet en revisitant son univers fantasque tout en nuances à travers le spectacle « Y'a d'la joie ». Bernard Bruel, quant à lui, interprétera les grands classiques de Jacques Brel accompagné par l'Ensemble Vocal de l'Ain, chœur d'une trentaine de choristes passionnés sous la direction d'Éric Reynaud, en quête d'émotion et de plaisir à partager avec le public.

Les billets seront vendus au prix de 25 € sur place ou à 20 € en prévente. Les réservations peuvent se faire sur Yurplan ou auprès de la délégation APF de l'Ain (04 74 23 41 59). Les acteurs de l'APF bénéficient du tarif exceptionnel de 15 € en réservant via billetreduc.com.

Léa Jourjon
Chargée de communication

© Ensemble vocal de l'Ain

L'APF DU RHÔNE ET DE L'AIN S'ENGAGENT POUR QUE NOUS VIVIONS MIEUX ENSEMBLE

Près de chez vous, votre don vient en aide aux personnes en situation de handicap mais aussi à tous les usagers de la ville. Que l'on soit en fauteuil roulant, avec une poussette ou simplement moins agile qu'avant, les obstacles sont les mêmes pour tous. C'est pourquoi le combat des personnes en situation de handicap pour une ville accessible à tous, c'est aussi votre combat.

Soutenez les délégations Ain et Rhône de l'Association des Paralysés de France en nous adressant votre don par chèque à : APF DD01, 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse ou APF DD69, 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne.

L'APF RHÔNE-AIN & L'ASSOCIATION JAMAIS PRÉSENTENT :

NELSON MONFORT

& BERNARD BRUEL

AVEC L'ENSEMBLE VOCAL DE L'AIN

DANS UN

CONCERT CARITARIF

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE
ET DE L'ASSOCIATION JAMAIS

Crédit photo : Gilles Gustine | Création graphique : Léa Jourjon | Espace publicitaire offert par JC Decaux

LE 10 JUIN À 19H30
AU THÉÂTRE DE BOURG-EN-BRESSE

PRÉVENTES
SUR YURPLAN.COM
OU AU 04 74 23 41 59

TÉMOIGNAGE : APF ÉVASION

Cet été je suis parti en vacances avec APF Évasion. Après plusieurs années de réflexion et d'hésitation, j'ai franchi le pas et aujourd'hui je ne regrette absolument pas ; c'était super ! Tout était parfait : l'ambiance, les visites, le lieu de résidence et la gastronomie. Eh oui, parce qu'en Italie il faut compter avec. J'étais à Lucignano, au cœur de la Toscane.

Florence © Gildas Burel

01 Les visites guidées de nombreux villages médiévaux, de Florence, Sienne, Lucca, Pise étaient vraiment intéressantes.

L'ambiance était vraiment formidable, tout le monde discutait avec tout le monde. Et ce dès le premier jour. Bien sûr il y avait plus d'affinités avec certains, notamment ceux et celles qui avaient approximativement le même âge que moi, mais personne n'a été exclu.

Aussi bien du côté des accompagnateurs que des vacanciers, tous se sont très bien entendus. Je me suis fait des amis que je reverrai par la suite.

De plus le site de résidence était très confortable. Piscine adaptée, restaurant pour chaque soir, chambre spacieuse avec salle de bain très pratique et fonctionnelle.

En plus on a eu un temps magnifique pendant dix jours, c'est important.

L'équipe d'accompagnateurs a vraiment mis tout en œuvre pour que nous passions des vacances les plus agréables possibles et les leurs le furent aussi je crois.

Personnellement je logeais avec le responsable, un peu plus jeune que moi. La cohabitation était très bonne et nous nous sommes bien entendus pendant le séjour.

« Maintenant je n'ai qu'une envie : repartir. »

Ces dix jours m'ont vraiment fait du bien. Ce fut une expérience formidable. Avant de partir je redoutais de savoir avec qui j'allais tomber ; c'est ce qui m'a fait hésiter pendant plusieurs années. Maintenant je n'ai qu'une envie : repartir.

Aujourd'hui je suis content de reprendre mes activités bénévoles mais c'est dur de recommencer après avoir vécu pendant dix jours avec des gens bien dans une ambiance de décontraction, de bonne humeur et de rire permanents.

Gildas Burel
Bénévole
APF délégation
de Bourg-en-Bresse

LES JOURNÉES DE L'UNESCO

Fin janvier à Paris ont eu lieu deux journées de colloque organisées par l'APF sur le thème « la parole est à l'usager ». Environ 400 professionnels ont réfléchi sur les conditions d'un dialogue partagé et respectueux avec les personnes qu'ils accompagnent.

Journées de l'UNESCO © APF Ain

Les intervenants ont dit que prendre la parole était un droit et une responsabilité pour l'usager, celui qui bénéficie d'une prestation financée par la solidarité publique, comme l'accompagnement médico-social du SESVAD ou le logement au foyer de l'Étincelle.

Le droit s'est précisé au début des années 2000 en affirmant que l'usager en situation de vulnérabilité (handicap notamment) doit être pris en compte comme une personne à part entière, à égalité de droits des autres citoyens. L'égale dignité de tout être humain et la liberté des choix de vie sont deux valeurs essentielles reconnues dans la convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap. La personne aidée doit être en capacité d'exprimer ses choix, d'être entendue et d'être prise en compte pour que les décisions prises respectent ce qu'elle affirme être bien pour elle.

Les professionnels qui interviennent auprès d'elle ont la mission de favoriser cette prise de parole en l'accompagnant dans son analyse des besoins, en la soutenant dans son expression auprès des décideurs, en lui permettant d'exprimer les accords et les désaccords dans les décisions prises. De plus en plus aujourd'hui, les usagers se soutiennent entre eux grâce à des collectifs au sein desquels ils réfléchissent ensemble sur les situations vécues, ils s'entraident dans les démarches à mener et ils engagent parfois des actions communes pour être mieux pris en compte dans les politiques publiques. Cela correspond aux objectifs des groupes initiatives de la délégation.

Pour que la reconnaissance des droits soit bien réelle, les usagers sont invités à participer à des instances où ils sont consultés ou mieux associés aux décisions. Dans les établissements médico-sociaux, des représentants des usagers et des familles dialoguent avec les représentants des professionnels et la direction sur les choix collectifs de la structure. Participer à ces instances nécessite un engagement et une formation pour les uns et les autres. Reconnaître le savoir de l'autre, être en capacité de le partager, cela s'apprend. Cela rend alors possible des initiatives qui renforcent le pouvoir d'agir des usagers et des professionnels.

Ce colloque a permis d'entendre aussi des expériences menées en France, en Suède, au Canada dans lesquelles professionnels, aidants et usagers agissent côte à côte. La participation des bénévoles n'a été citée que par Willy Rougier, adhérent du Rhône, qui a témoigné de son engagement militant et citoyen au sein du réseau de solidarités de la délégation pour la création de l'atelier « jeux de mots » (voir encadré).

Vincent Plazy
Coordinateur du pôle Solidarités

Willy Rougier © APF Rhône

« Je savais par expérience qu'il y avait des personnes en situation de handicap qui ne savaient ni lire ni écrire. Par honte ou par méconnaissance de leurs possibilités, elles ne pensaient pas possible d'apprendre. J'avais été aidé moi-même pour apprendre, j'ai eu la passion d'aider à mon tour. J'ai sollicité la délégation pour être soutenu dans ce projet. J'ai suivi une formation de formateurs avec une bénévole pour être en capacité d'animer un atelier. Nous formons aujourd'hui une équipe de 5 formateurs et 4 ou 8 apprenants viennent tous les mardis à la délégation. Je suis très attentif aux possibilités et aux difficultés exprimées par les apprenants lors de l'atelier. Je veux aujourd'hui que d'autres, à l'APF et ailleurs, prennent l'initiative de créer des ateliers pour apprendre. » Willy Rougier

ERDF, PARTENAIRE DE L'APF

En 2015, la délégation de Bourg-en-Bresse a été approchée par un salarié d'ERDF. Celui-ci, sensible à la question du handicap, souhaitait impulser une nouvelle dynamique entre l'APF et ERDF. Les deux structures avaient en effet déjà eu l'occasion de travailler ensemble. Aujourd'hui, le partenariat prend une nouvelle forme.

En 2012, l'entreprise ERDF et l'APF s'étaient rencontrées, en lien avec le MEDEF, autour de la question de la sensibilisation. Trois ans plus tard, sur l'initiative de Bernard Souillet, chargé de mission développement durable au sein d'ERDF, de nouvelles relations se bâtissent. L'entreprise a décidé d'apporter un soutien financier dans le cadre des activités de loisirs organisées par la délégation. Ce soutien doit marquer le début d'une collaboration soutenue : il est déjà question de développer ce partenariat pour l'année 2016, notamment autour du concert de Nelson Monfort qui aura lieu le vendredi 10 juin prochain (cf. CAP Rhône-Ain n°1, p. 9). L'APF remercie vivement ERDF pour ce partenariat : nouvelle preuve, s'il en fallait une, que le handicap est l'affaire de tous.

Forum associatif organisé par France Bénévolat © APF Ain

Vanessa Hérault
Chargée de mission développement de la vie associative

Coca-Cola

1

2

Les non handicapés n'ont pas
le droit de prendre la place des
handicapés

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1 - Visite du musée d'Art contemporain à Lyon - décembre 2015	9 - Repas de Noël à la délégation du Rhône - décembre 2015	17 - Sortie à la Maison de la danse de Lyon - janvier 2016	25 - Sortie luge - février 2016
2 - Atelier chant à la délégation de l'Ain - décembre 2015	10 - Galette des rois à la délégation de l'Ain - janvier 2016	18 - Sortie chiens de traîneaux - janvier 2016	26 - Sortie luge - février 2016
3 - Dessin d'un élève de CM1 suite à une sensibilisation - décembre 2015	11 - Galette des rois à la délégation de l'Ain - janvier 2016	19 - Sortie chiens de traîneaux - janvier 2016	27 - Sortie luge - février 2016
4 - Atelier cuisine à la délégation de l'Ain - décembre 2015	12 - Galette des rois à la délégation de l'Ain - janvier 2016	20 - Sortie chiens de traîneaux - janvier 2016	28 - Sortie luge - février 2016
5 - Repas en commun à la délégation de l'Ain - décembre 2015	13 - Galette des rois à la délégation du Rhône - janvier 2016	21 - Sortie chiens de traîneaux - janvier 2016	29 - Marché de Noël du groupe d'Oyonnax - décembre 2015
6 - Atelier peinture à la délégation de l'Ain - décembre 2015	14 - Galette des rois à la délégation du Rhône - janvier 2016	22 - Sortie chiens de traîneaux - janvier 2016	30 - Marché de Noël du groupe d'Oyonnax - décembre 2015
7 - Repas de Noël de la délégation de l'Ain - décembre 2015	15 - Galette des rois à la délégation du Rhône - janvier 2016	23 - Sortie luge - février 2016	31 - Marché de Noël du groupe d'Oyonnax - décembre 2015
8 - Repas de Noël de la délégation de l'Ain - décembre 2015	16 - Sortie chiens de traîneaux - janvier 2016	24 - Sortie luge - février 2016	

LE RÉPIT AUX AIDANTS FAMILIAUX

L'aidant familial est la personne qui apporte son aide à une personne dépendante de son entourage pour les activités quotidiennes. Son rôle est primordial dans le bien être de la personne en situation de handicap. C'est pourquoi, la délégation APF de Bourg-en-Bresse, comme l'avait fait celle de Villeurbanne en 2009 avec les Fenottes, souhaite mettre en place un service destiné aux aidants.

01 Ce projet d'offre de répit aux aidants familiaux est en réflexion depuis un petit moment déjà dans l'Ain. La délégation décide de se lancer et cherche à obtenir un financement ad hoc. Pour ce faire, nous nous sommes rapprochés de plusieurs partenaires financiers identifiés par la délégation APF de Villeurbanne grâce à son expérience avec les Fenottes. Un financement a été octroyé par la mutuelle Apicil qui renouvelle ainsi sa confiance en l'APF après plusieurs années de soutien.

Le projet est pensé en lien direct avec les structures médico-sociales gérées par l'APF sur le département de l'Ain. En effet, la thématique du répit est transversale.

Formations et groupes de parole mensuels sont prévus dans le cadre du répit aux aidants. Ces échanges se dérouleront à Bourg-en-Bresse. Le contenu des formations est pensé en lien avec les professionnels de l'APF et les prestataires externes. Elles peuvent aborder des thématiques telles que la sophrologie et la relaxation, les interventions plus techniques sur les droits et les démarches, les aides techniques, la nutrition, etc.

> *« Notre objectif est de faire entendre aux aidants que le répit est un droit et qu'ils peuvent s'accorder du temps pour souffler et se ressourcer. »*

Notre objectif est de faire entendre aux aidants que le répit est un droit et qu'ils peuvent s'accorder du temps pour souffler et se ressourcer. Cela peut paraître naturel, pourtant c'est loin d'être quelque chose d'acquis.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous rendre à l'après-midi d'information que nous organisons le 8 avril de 14h à 16h, salle Blériot à Bourg-en-Bresse.

Gaël Brand
Directeur territorial

ASCENSEUR EN PANNE

« Atteint d'une myopathie et handicapé à plus de 80%, j'ai obtenu un poste à Lyon en juin après une longue et incertaine formation de pré-embauche. C'est pourquoi, j'ai déménagé depuis la Picardie dans le 7ème arrondissement. Il a été compliqué de trouver un logement à peu près accessible avec une simple promesse d'embauche et aucune fiche de salaire. Mais j'ai finalement réussi. Malheureusement, mon appartement se trouve au 5ème étage d'un immeuble tout neuf, équipé d'un ascenseur.

Aujourd'hui, je me lève pour partir travailler et une nouvelle fois l'ascenseur est en panne et le réparateur interviendra ... ''quand il peut''. C'est la 5ème ou 6ème fois depuis le début de mon contrat que je ne peux pas me rendre au travail ou ne sais pas si je vais pouvoir !

J'en informe mon chef qui me demande, encore, de prendre un jour de congés. J'ai récupéré les bons d'intervention pour témoigner de ma bonne foi au patron ... mais il semble que ça ne soit pas suffisant.

[...] J'en ai assez de devoir prendre des congés pour des journées passées à attendre que l'ascenseur soit débloqué. [...] Merci de m'aider et m'indiquer si il y a des recours dans ma situation. »

Retrouvez l'intégralité du témoignage sur :
dd69-veilleaccesauxdroits69.blogs.apf.asso.fr

Malheureusement, aucune disposition du code du travail n'existe concernant cette problématique.

Dès lors, sauf dispositions conventionnelles plus favorables ou accord de l'employeur vous autorisant par exemple à faire du télétravail, vous devez effectivement poser des jours de congé.

S'agissant d'une entreprise de taille importante, il pourrait être intéressant de se rapprocher des syndicats, voire de l'éventuelle mission handicap, afin de faire évoluer la position de l'employeur.

Groupe accès aux droits

Envoyez-nous vos témoignages : en ligne sur *www.apfrhone.fr/temoigner*
ou par courrier à **APF Rhône - Communication - 73 ter rue Francis de Pressensé - 69100 Villeurbanne**

ADHÉREZ À L'APF ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 2 MOIS

Nom :..... Prénom :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - **25 €**

Je veux recevoir le magazine par :

☐ courrier

☐ e-mail

☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - **33 €**

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - **47 €**

Je soutiens[1] la délégation APF de Villeurbanne ou de Bourg-en-Bresse pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation APF de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne ou à la délégation APF de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse.

[1]Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DATE(S)	HORAIRES	LIEU	PRIX	RÉF.	N° RÉF.
LES ATELIERS DE LA DÉLÉGATION APF DE BOURG-EN-BRESSE							
Arts créatifs	1 mercredi sur 2	2, 16 et 30 mars, 13 et 27 avril	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit		
Informatique	1 vendredi sur 2	4 mars, 1er, 15 et 29 avril	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit		
Chant	1 jeudi sur 2	10 et 24 mars, 7 et 21 avril	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit		
Peinture (inititation)	1 vendredi sur 2	11 et 25 mars, 8 et 22 avril	14h-16h30	Délégation de l'Ain	3 € / séance		
Écriture (nouveau)	1 jeudi sur 2	dates à confirmer	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	ecrit01
Groupe jeune	Pour les adhérents de 16 à 40 ans. Vous pouvez apporter vos DVD.	samedi 9 avril	à partir de 19h	Délégation de l'Ain	Environ 10 €		
LES SORTIES, ACTIVITÉS ET TEMPS FORTS DE LA DÉLÉGATION APF DE BOURG-EN-BRESSE							
Jeux de société	Vous pouvez apporter vos propres jeux.	mercredi 9 mars	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	jeux01-1
P'tit déj' délégation	Petit déjeuner convivial et échanges autour du thème ''C'est quoi être adhérent à l'APF ?''	vendredi 11 mars	9h30-11h30	Délégation de l'Ain	2 €	Éric	dej01-1
Après-midi DVD	Vous pouvez apporter vos DVD.	mercredi 23 mars	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	dvd01-1
Atelier cuisine	Animé par Michel.	vendredi 25 mars	10h-16h	Délégation de l'Ain	5 €	Éric	cuis01-1
Spaghettis party		jeudi 31 mars	12h-16h	Délégation de l'Ain	7 €	Éric	spag01-1
Jeux de société	Vous pouvez apporter vos propres jeux.	vendredi 8 avril	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	jeux01-2
Après-midi crêpes		jeudi 14 avril	14h-16h30	Délégation de l'Ain	3 €	Éric	crep01-1
Atelier cuisine	Repas préparé avec les produits achetés sur le marché.	mercredi 20 avril	10h-16h	Délégation de l'Ain	5 €	Éric	cuis01-2
Après-midi DVD	Vous pouvez apporter vos DVD.	mercredi 26 avril	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	dvd01-2
P'tit déj' délégation	Petit déjeuner convivial et échanges autour du thème de l'accès aux soins.	vendredi 29 avril	9h30-11h30	Délégation de l'Ain	2 €	Éric	dej01-2
Pour vous inscrire, rendez-vous en fin d'agendas pour remplir le bulletin d'inscription Ain.							
LES ATELIERS DE LA DÉLÉGATION APF DE VILLEURBANNE							
Culture pour tous	1 lundi sur 2 Billetterie solidaire	7 et 21 mars, 4, 11 et 25 avril	14h30-17h	Délégation du Rhône	Gratuit	Alexandra	
Danse classique (intégration)	1 lundi sur 2 ou 3	14 et 28 mars, 25 avril	14h-17h	Centre social de Cusset, 87 rue Pierre Voyant, Villeurbanne	Gratuit	Zharra	
Permanence de la bibliothèque	Tous les lundis et mercredis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit	Marie G ou Pierre	

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DATE(S)	HORAIRES	LIEU	PRIX	RÉF.	N° RÉF.
Jeux de société	Tous les lundis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit		
Club informatique	Tous les mardis et mercredis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit		
Chorale	Tous les mercredis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit		
Échecs	Tous les vendredis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit		
LES SORTIES, ACTIVITÉS ET TEMPS FORTS DE LA DÉLÉGATION APF DE VILLEURBANNE							
Voyage sonore	Découverte des instruments du monde	mardi 8 mars	13h45-16h	Délégation du Rhône	Gratuit	Zharra	son69-1
Atelier cuisine		jeudi 10 mars	13h30-17h	Délégation du Rhône	3 €	Zharra	cuis69-1
Piscine		vendredi 11 mars	11h30-15h30	10 av. Jean Jaurès, Meyzieu	3 €	Zharra	pis69-1
Basket féminin	LBF-Arras	samedi 12 mars	19h30-22h30	RDV 20 av. Paul Santy, Lyon 8	Gratuit	Zharra	bask69-1
Alexis HK : Georges et moi	Concert théâtral sur Brassens (réservations faites en janvier)	vendredi 18 mars	20h-22h20	Maison du peuple, 12 rue Eugène Peloux, Vénissieux	11 €	Alexandra	
Foire de Lyon	Prévoir de l'argent pour manger sur place	mercredi 23 mars	11h-16h	Eurexpo, av. Louis Blériot, Chassieu	7, 50 € + 15 €	Alexandra	foire69-1
Escalade	Adhésion obligatoire pour 5 séances	jeudi 24 mars	13h30-15h30	1 rue des Vergers, Vaulx-en-Velin		Zharra	esca69-1
Soirée réunionaise		vendredi 25 mars	15h-22h	Délégation du Rhône	12 €	Zharra	réu69-1
Basket féminin	LBF-Angers	mercredi 30 mars	19h30-22h30	RDV 20 av. Paul Santy, Lyon 8	Gratuit	Zharra	bask69-2
Calicéo		jeudi 31 mars	11h30-15h30	Rue Ste Barbe, Ste Foy lès Lyon	13 €	Zharra	cali69-1
Chocolaterie + resto		vendredi 1er avril	9h30-19h	RDV à la délégation du Rhône	10 €	Zharra	choco69-1
Visite de la prison Montluc		vendredi 8 avril	13h-16h	4 rue Jeanne Hachette, Lyon 3	Gratuit	Zharra	pris69-1
Basket féminin	LBF-Toulouse	samedi 9 avril	19h30-22h30	RDV 20 av. Paul Santy, Lyon 8	Gratuit	Zharra	bask69-2
Atelier cuisine		jeudi 14 avril	13h30-17h	Délégation du Rhône	3 €	Zharra	cuis69-2
Musée des Confluences + resto	Prévoir de l'argent pour le restaurant	jeudi 14 avril	11h-17h	RDV au centre commercia Confluence. Retour du musée des Confluences.	15 € pour le resto	Alexandra	conf69-1
Musée du chapeau + resto	Prévoir de l'argent de poche	vendredi 15 avril	10h-19h	RDV à la délégation du Rhône	20 €	Zharra	chap69-1
Voyage sonore	Découverte des instruments du monde	mardi 19 avril	13h45-16h	Délégation du Rhône	Gratuit	Zharra	son69-2

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DATE(S)	HORAIRES	LIEU	PRIX	RÉF.	N° RÉF.
Piscine		jeudi 21 avril	11h30-15h30	10 av. Jean Jaurès, Meyzieu	3 €	Zharra	pis69-2
Bowling + resto		vendredi 22 avril	11h-19h	RDV à la délégation du Rhône	15 € + 6 € / partie de bowling	Zharra	bowl69-1
Basket féminin	LBF-Flammes	samedi 23 avril	19h30-22h30	RDV 20 av. Paul Santy, Lyon 8	Gratuit	Zharra	bask69-4
Escalade	Adhésion obligatoire pour 5 séances	jeudi 28 avril	13h30-15h30	1 rue des Vergers, Vaulx-en-Velin		Zharra	esca69-2
Karaoké + resto kebab		vendredi 29 avril	15h-23h	Délégation du Rhône	10 € + 11 €	Zharra	kara69-1
Week-end en Bourgogne	3 jours à la campagne au milieu des chevaux et du vignoble. Inscription obligatoire avant le 8 avril	du vendredi 3 juin au dimanche 5 juin	départ à 9h15 le vendredi, retour à 19h30 le dimanche	RDV à la délégation	130 €	Alexandra	bourg69-1
Pour vous inscrire, rendez-vous en fin d'agendas pour remplir le bulletin d'inscription Rhône.							
LES GROUPES RELAIS							
Repas costumé		samedi 12 mars	à partir de 11h30	Centre social de la Plaine	15 € environ		
Rencontre	3ème jeudi du mois	jeudi 28 avril	14h-17h	Centre social de la Plaine	Gratuit		
Groupe relais d'Oyonnax : centre social de la Plaine, 1 place du Maréchal Leclerc, Oyonnax.							
Ateliers jeux	Tous les jeudis		14h15-17h	Local de Villefranche	Gratuit		
Semaine nationale		du lundi 14 mars au vendredi 18 mars					
Groupe relais Caladois : 570 rue de Thizy, Villefranche-sur-Saône - 04 74 60 62 26							
LE MARDI DES AIDANTS - À DESTINATION DES AIDANTS FAMILIAUX							
Sophrologie Fenottes	Séance mensuelle collective	1er mars et 5 avril	14h30-15h30	SESVAD, 10 rue de la Pouponnière, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	Jean-Michel Baverel, sophrologue	sophr69
Groupe de parole Fenottes	Séance bimestrielle collective	8 mars	10h30-12h	SESVAD, 10 rue de la Pouponnière, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	Alyette Motte, psychologue clinicienne diplômée	parole69
Formation Fenottes	Les aides fiscales spécifiques et la déclaration d'impôts pour les aidants familiaux	22 mars	14h-16h	SESVAD, 10 rue de la Pouponnière, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	Dominique Thirry, directrice de Juris Santé	fisc69

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DATE(S)	HORAIRES	LIEU	PRIX	RÉF.	N° RÉF.
Formation Fenottes	Comment concilier son rôle d'aidant et sa vie professionnelle ?	26 avril	18h30-20h30	SESVAD, 10 rue de la Pouponnière, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	"Formell", formateurs en entreprises sur la thématique des aidants familiaux	pro69

Pour plus d'informations et/ou vous inscrire, contactez Capucine Kostadinoff, coordinatrice Fenottes au 04 12 43 04 77 ou par e-mail : *coordinatrice@apf69.asso.fr*

BULLETIN D'INSCRIPTION DÉLÉGATION APF DE BOURG-EN-BRESSE

Nom :..... Prénom :..... Numéro de téléphone :.....

Je souhaite m'inscrire en tant que : ☐ adhérent ☐ bénévole

Références des ateliers et activités auxquels je souhaite participer :.....

.....

J'ai un fauteuil roulant : ☐ manuel ☐ électrique ☐ autre :

J'ai besoin d'un bénévole pour pousser mon fauteuil[1] : ☐ oui ☐ non

J'ai besoin d'un transport[2] : ☐ oui ☐ non

TOTAL À RÉGLER :.....€

Bulletin à retourner avec le réglement (si nécessaire) à la délégation APF de Bourg-en-Bresse : 6 rue des Frères Lumière, Bourg-en-Bresse ou par e-mail à l'adresse *dd.01@apf.asso.fr.*

[1] Dans la mesure des disponibilités du réseau des bénévoles. [2] Dans la mesure où la délégation pourra assurer ce transport.

BULLETIN D'INSCRIPTION DÉLÉGATION APF DE VILLEURBANNE

Nom :..... Prénom :..... Numéro de téléphone :.....

Je souhaite m'inscrire en tant que : ☐ adhérent ☐ bénévole

Références des ateliers et activités auxquels je souhaite participer :.....

.....

NB :

- 3 étapes sont nécessaires à une inscription définitive : la demande d'inscription, la validation par le référent et le paiement si nécessaire.
- Merci de procéder à un paiement par activité payante à laquelle vous souhaitez participer et de l'adresser au référent de l'activité.
- Chacun réserve son transport Optibus si nécessaire.
- Si vous êtes inscrit à une activité payante et que vous ne vous y rendez pas, nous ne pourrons vous rembourser.

Bulletin à retourner avec le réglement (si nécessaire) à la délégation APF de Villeurbanne : 73 ter rue Francis de Pressensé, Villeurbanne ou en ligne sur *www.apfrhone.fr/sinscrire.*

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

69 Délégation APF Rhône :
04 72 43 01 01

01 Délégation APF de l'Ain :
04 74 23 41 59

69 Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

01 Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas :
04 74 25 18 80

01 Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée :
04 74 24 62 54

69 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle :
04 72 73 23 65

69 Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes :
04 78 19 15 60

01 Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) :
04 74 22 00 73

69 SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :
04 72 43 04 77

01 SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) :
04 74 50 43 24

01 Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) :
Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73
Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

69 Entreprise adaptée :
04 37 91 36 36

MOBIL'HOME ADAPTÉ

Location d'un mobil'home adapté dans un camping 4 étoiles entièrement accessible, ''Le lac des rêves'' à Lattes, à 5 kms de Montpellier. 2 chambres, 5 couchages, cuisine équipée, salle-de-bain, etc. Contact: *christine.cat@hotmail.fr* ou 06 62 02 33 07.

LOGEMENT À MARSONNAS

01 Location possible d'une chambre dans un logement entièrement accessible à Marsonnas, entre Mâcon et Bourg-en-Bresse. Chambre avec téléphone, internet, télévision, douche à l'italienne. La personne accueillante peut se rendre disponible pour tout déplacement personnel, familial voire médical et peut récupérer les résidents à Montrevel-en-Bresse, la commune de Marsonnas n'étant pas très bien desservie. Contact : Nathalie Coulot, 04 74 51 18 39.

CHALET DANS LE VERCORS

5 chalets en moyenne montagne à Vassieux-en-Vercors, de 75 m² pour 4 à 6 personnes. Location à la semaine ou au week-end. Profitez des nombreuses activités qu'offrent le Vercors, que vous cherchiez du calme ou des sensations. Rendez-vous sur *www.chaletsdelafrache.fr*

CONSTANT ET ZOÉ

C&Z développe et commercialise des vêtements et des accessoires astucieux pour les jeunes en situation de handicap (du 10 ans au L). Parce que cela prend du temps et qu'il est compliqué de s'habiller quand notre mobilité est réduite… Constant & Zoé souhaite proposer une collection de vêtements et d'accessoires astucieux ET valorisants pour les jeunes. Rendez-vous sur *www.constantetzoe.com.*

APPARTEMENT EN BORD DE MER

Location d'un appartement 2 pièces pour 4 ou 5 personnes, accessible aux personnes à mobilité réduite, au cœur du village Club Port Bourgenay (Vendée).

BLOG VEILLE ACCÈS AUX DROITS

Le blog de la délégation APF de Villeurbanne a pour vocation de recueillir le témoignage des adhérents dans leurs démarches d'accès aux droits et favoriser l'échange d'informations.
Si vous souhaitez nous faire part d'un témoignage, des bénévoles se proposent pour vous aider à le rédiger. Rendez-vous sur *www.dd69-veilleaccesauxdroits69.blogs.apf.asso.fr*

Vieillir Debout

un nouveau service de

HandiAdom

L'aide A domicile

L'objectif de VIEILLIR DEBOUT est de favoriser le maintien des personnes agées et des personnes handicapées à domicile, préserver le lien social, et apporter un accompagnement des activités de la vie quotidienne.

VIEILLIR DEBOUT vous propose un service personnalisé, et une écoute humaine et professionnelle.

Pour toutes informations,contactez-nous du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

18 avenue Auguste Blanqui
69100 Villeurbanne
(Métro Gratte Ciel)
Tél. : 04.78.85.26.77
Fax. : 04.72.41.93.46
http://vieillir-debout.fr
vieillirdebout74@hotmail.com

Agrément sous le Numéro sap442822789

SEMAINE NATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES • DU 14 AU 18 MARS 2016

Tendre brioche cherche généreux gourmand pour goûter bienfaiteur.

Lors de la semaine nationale des personnes handicapées physiques, du 14 au 18 mars, la délégation du Rhône de l'Association des Paralysés de France vend des gâches tranchées La Boulangère. Les bénéfices de l'opération permettront de financer les activités de loisirs et les sorties adaptées. En achetant une brioche ou en faisant un don, vous contribuez à améliorer le quotidien de nos adhérents rhodaniens.

APF RHÔNE -AIN.fr